

FINANCES

CESSION DE BIEN ET MISE A JOUR DE L'ACTIF

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre souhaite procéder à la cession d'un bien lui appartenant et dont il n'a plus l'utilité.

Il s'agit d'un véhicule de type RENAULT Master dont le numéro d'immatriculation est le suivant : BS-312-DQ et pour lequel la Société DUBREU LITTORAL a transmis une proposition d'achat de 4 500 € HT soit 5 400 € TTC. Il convient de noter que ce véhicule a fait l'objet d'un remplacement au début de l'année 2019.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical d'accepter la cession de ce bien et d'autoriser les opérations comptables de sortie de l'actif.

Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions et la cession du véhicule de type RENAULT Master à la Société Dubreu Littoral pour un montant de 4 500 € HT soit 5 400 € TTC,
- Indique que le produit de cession sera inscrit au budget,
- Autorise les opérations de sortie de l'actif et la signature de tout document à intervenir par le Président ou un Vice-Président,

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **18 JUIN 2019**

Fait à Dunkerque, le 13 juin 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 5 juin 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 13 juin 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN- Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Grégory EVRARD.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE - Catherine VERLYNDE.